

CAP DES ADJOINTS TECHNIQUES DU 14 février 2013

□ COMPTE-RENDU

Ont siégé : Denis LEVEAU – Michel LACORNE – Benoit RITTENER – Stéphan CHAUSSY-LANGEVIN

I/AVANCEMENT :

Sur 431 agents au grade d'AT 2ème classe proposables pour le TA 2013, la CAP a promu 37 agents en AT de 1ère classe. Critères retenus : être **EXCELLENT**, être au moins depuis 9 ans et 2 mois dans le grade et être né au plus tard le 30 janvier 1957.

Sur 233 agents au grade d'AT 1ère classe proposables pour le TA 2013, la CAP a promu 47 agents en ATP de 2ème classe. Critères retenus : être **EXCELLENT**, être au moins depuis 7 ans dans le grade et être né au plus tard le 22 septembre 1968.

Sur 147 agents au grade d'ATP 2ème classe proposables pour le TA 2013, la CAP a promu 26 agents en ATP de 1ère classe. Critères retenus : être EXCELLENT, être depuis au moins 7 ans dans le grade et être né au plus tard le 15 avril 1959.

II/BONIFICATION 2012 :

Sur 1 222 adjoints techniques :

- 75 ont eu une réduction d'ancienneté de 3 mois, soit 6.13% au lieu de 10% !!!
- 206 ont obtenu une réduction de 2 mois, soit 16.85% au lieu de 20% !!!
- 443 ont bénéficié d'une réduction de 1 mois.

III/RECOURS EN EVALUATION :

Il y a eu 6 demandes de recours en évaluation professionnelle au titre de l'année 2012. Deux étaient irrecevables (hors délais), un a été rejeté et trois ont obtenu une révision de leur évaluation.

IV/QUESTIONS DIVERSES:

L'UNSA-Justice a demandé une nouvelle fois ce qu'il en était de l'évolution de carrière en B technique, en A technique et de la mise en place d'un groupe de travail. La présidente de la CAP, Mme Florence DUBO, nous répond qu'une possibilité nous est proposée d'accéder au corps des SA après un examen professionnel.

L'UNSa-Justice dénonce l'écrasement des grilles indiciaires, surtout au niveau des premiers échelons et demande une réévaluation substantielle des indices. Cela confirme le mépris affiché de l'administration envers ses agents de catégorie « C ».

S'agissant des bonifications (Réduction de la durée dans l'échelon), l'UNSa-Justice s'insurge contre l'opacité sur l'attribution des mois de bonification. Le SG s'engage à étudier la problématique et à trouver une solution satisfaisante pour tous les agents.

Les représentants de l'UNSa Justice félicitent tous les agents promus.

Paris, le 14 février

Pour l'UNSa-Justice,

Les Elus de la CAP des Adjoints Techniques